



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière, qu'à la session du Conseil qui sera tenue le 3 octobre 2023, à 20 h, à la salle du Conseil de Saint-Simon (49, rue du Couvent), le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 1 840 200, 2, 4<sup>e</sup> Rang Est.

Cette demande vise à autoriser :

L'agrandissement du bâtiment accessoire à 10,96 mètres de la ligne de propriété avant (rang Saint-Edouard).

Le règlement de zonage # 544-19 prévoit que les bâtiments accessoires doivent être à 15 mètres des lignes de propriété avant.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite session du 3 octobre 2023.

En foi de quoi, je donne cet avis ce 18 septembre 2023

Johanne Godin, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 18 septembre 2023.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 18 septembre 2023.

Johanne Godin, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière